
LONDRES – Réunion du GAC : le transfert du rôle de supervision des fonctions IANA et renforcer la reddition de comptes de l'ICANN

Dimanche 22 juin 2014 – 10h30 à 12h30

ICANN – Londres, Angleterre

PETER NETTLEFOLD

Merci. Dans cette session nous allons aborder le transfert du rôle de supervision des fonctions IANA et renforcer la reddition de comptes de l'ICANN. C'est une mise à jour pour tous les membres. Je vais dire à tous les membres présents que Heather ne va pas très bien aujourd'hui donc nous ne savons pas si elle va nous accompagner ce matin. Voilà pourquoi je vais jouer le rôle de président pendant cette session.

En premier lieu, beaucoup parmi vous connaissent Patrick Faltstrom, Co-président du SSAC, il va nous présenter ce matin des questions qui ont été présentées auparavant mais Patrick va jouer aujourd'hui un autre rôle, il va expliquer sa vision de la fonction IANA d'un point de vue technique pour les débats dans cette session. Patrick a préparé des diapos qu'il va nous présenter.

PATRICK FALTSTROM :

Merci de m'avoir invité pour pouvoir participer et expliquer de mon point de vue, quelle est la fonction IANA. Qu'est-ce que cela inclut. Je veux dire aussi que j'ai divisé ma présentation en trois, une présentation générale de la fonction IANA à ce jour, une description du point de vue du conseil d'architecture de l'internet, de l'interaction de la fonction IANA avec les opérateurs actuels de cette fonction, et par la suite nous allons faire une mise à jour de la situation de ce que nous faisons au

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

SSAC, sur la base de différentes activités que nous avons menées à bien au sein du SSAC.

La première question, qu'est-ce que c'est que IANA aujourd'hui ? Bien sûr cela dépend à qui on pose la question. Il y en a qui disent que c'est un nom traditionnel utilisé et ceci c'est dans le RFC 2860, il peut s'agir d'un contrat avec le département du commerce des Etats-Unis, NTIA et ICANN ou d'un petit département de l'ICANN, qui est dirigé par Elise.

Alors IANA c'est quelque chose de clair. C'est ce que nous voyons et ce que je voudrais c'est que tout le monde essaie de définir ce que c'est que la fonction IANA pour que ce soit vraiment clair et savoir quelle est la terminologie à utiliser, quel est l'opérateur parce qu'il y en a qui utilisent le mot ICANN sans savoir exactement de quoi on parle.

D'où vient l'autorité de IANA ? Ca dépend à qui on pose la question. Si il y en a qui disent à la communauté d'internet d'autres à l'IETF, d'autres au gouvernement des Etats-Unis et je vais revenir là-dessus plus tard.

Que fait IANA aujourd'hui ? Il y a des questions, il y a plus de 1000 registres individuels pour paramètres de protocole. IANA gère les registres de l'internet, cela inclut les blocs de niveau supérieurs, les noms de systèmes autonomes, les adresses IPV4 IPV6, les registres de premier niveau pour .ARPA et il gère tous les domaines de second niveau, nécessaires pour que l'internet puisse bien fonctionner. Sauf les numéros E164 qui sont gérés par RIPE NCC en vertu d'un accord avec l'IETF.

La prochaine diapo s'il vous plait.

Il y a un registre de niveau supérieur pour .INT et il y a 178 zones. Et on travaille avec Verisign et NTIA pour le contrôle de la zone racine. Pour ce qui est de la gestion de la zone racine, il y en a qui pensent que c'est la seule activité de l'IANA. Si nous regardons aux différentes démarches que l'on suit pour gérer la zone racine on peut dire que IANA gère une seule chose à savoir la validation de demandes de changement. Cela est fait par le biais de l'administrateur TLD, il ya le NTIA qui demande le changement et Verisign s'occupe de la zone racine, Verisign s'occupe aussi de la signature de la zone racine, Verisign fait la distribution de la zone racine, la publication de la zone racine, à savoir le service que vous utilisez en tant qu'utilisateur internet vous avez besoin, sont gérés par les opérateurs de la zone racine. Par exemple Netnod, l'organisation dans laquelle je travaille, c'est une organisation qui publie la zone racine.

En ce qui concerne le DNSSEC, c'est quelque chose d'assez nouveau, c'est une nouvelle fonction disons. IANA gère la clé de signature de la zone racine. Ce cas est utilisé pour signer la zone qui est aussi utilisé pour signer la zone racine. IANA a ce que l'on appelle la chaîne de confiance depuis IANA, jusqu'à l'opérateur de la signature de la zone racine à savoir Verisign qui fait l'opération quotidienne. Nous dans la communauté, nous tous, quand on veut voir comment faire le roll over de la zone racine et de la signature de la zone racine, cela veut dire comment changer la clé ou la signature de la clé. C'est une des questions ouvertes du point de vue technique à ce jour.

La validation de la demande de changement que l'on peut faire, a trait bien entendu à un changement et il faut voir que cela vient d'un contact administratif ou technique et le changement technique, la vérification, est appliquée pour que cela ait un sens et que ce soit valide d'après le

protocole et du point de vue de l'IANA il n'y a pas de différence entre les CCTLDs et les GTLDs. Si on est administrateur d'un TLD on peut faire la demande de changement auprès d'IANA.

Si l'on regarde la fonction du gouvernement des Etats-Unis pour les fonctions IANA c'est eux qui signent le contrat IANA et garantissent que la politique développée par la communauté d'administrés à travers différents contrats qui incluent des accords de niveau de service et des restrictions, et le personnel IANA ne peut pas participer au développement de politiques, voilà le cœur de la question. Mais aussi pour pouvoir assister tous les administrateurs de tous les pays de la planète, le gouvernement des Etats-Unis doit faciliter l'aide nécessaire pour les autorités de fonctions.

On supervise aussi différents aspects, des audits, mais la question de la licence est vraiment importante.

Pour ce qui est de l'autorisation, de la demande de changement, on vérifie que l'ICANN a respecté les politiques pour le traitement des demandes de changement des données d'enregistrement de la zone racine. IANA n'approuve pas le contenu de la demande de changement et cela est très important. C'est important de séparer ces deux concepts.

Maintenant nous allons voir les paramètres de protocole pour vous montrer comment l'IETF a travaillé avec des questions similaires. L'IETF à mon avis est allé au-delà pour voir comment gérer IANA et comment interagir avec IANA. Pour ce qui est de la communauté de l'ICANN pour les noms de domaine. En premier lieu le conseil d'architecture de l'ICANN crée la supervision et fait des commentaires sur les aspects de l'architecture ayant trait au protocole internet.

En ce qui concerne les paramètres de protocole l'IETF a toujours publié ces paramètres séparés des normes, alors l'IETF a toujours été très claire sur les processus de développement de politiques, qui créent des politiques et qui sont par la suite passées à quelqu'un qui les met en œuvre et ces divisions des normes est extrêmement importantes lorsqu'on commence à voir si les niveaux de service sont respectés, si l'on fait les audits nécessaires, etc.

L'internet et IANA ont évolué dès l'époque de Jon Postel.

Je vous prie occupez-vous de voir toute l'image sur l'écran. La diapo complète.

Je vous prie, vous pouvez arranger la question technique pour que la diapo soit affichée sur l'écran ? J'espère que cela va suffire.

L'IETF avec le conseil d'architecture de l'internet a travaillé sur la question. Il y a une différence entre la supervision et la mise en œuvre. On va voir quelle est l'organisation, qui fait quoi. Pour les protocoles il y a la communauté IETF qui crée des politiques, la supervision est faite par l'IAB et après on a la mise en œuvre faite par IANA et qui consiste en deux questions différentes, en deux étapes.

Pour ce qui est des paramètres de protocole, l'IETF développe la politique et puis après il y a la supervision de l'IAB et puis par la suite la politique va, il y a IANA qui divise son travail en deux. Tout d'abord l'évaluation et cela on peut le voir en coordination avec les experts techniques mais il s'agit de voir quelles sont les décisions objectives qui sont prises et les décisions subjectives aussi. Alors les techniciens sont nommés par l'IETF. L'expert ou l'organisation qui va évaluer cette

question est désignée pendant le processus de développement de politiques. IANA est tout à fait isolée des décisions objectives. IANA n'a que des décisions subjectives par rapport aux normes qui sont envoyées à travers le PDP.

Voilà donc les étapes suivantes. Tout cela est publié et les actions correspondantes. L'IAB a développé des politiques pour voir comment gérer la supervision et faire le transfert, avoir une vision de cette supervision. Voilà les conclusions de l'IETF et les objectifs pour aller de l'avant. Vous pouvez voir à la fin que l'IETF se rend compte que la coordination avec d'autres institutions liées à l'internet est très importante. Par exemple l'IETF c'est l'organisation qui développe les protocoles utilisés pour les adresses IP. Les adresses IP sont gérées par les RIR, on a besoin de faire une coordination entre les deux.

Par exemple, si l'on continue avec cette démarche, l'IETF développeur de protocoles jusqu'à présent, a alloué un huitième de l'espace des adresses IPV6 et 7/8^{ème} n'a pas encore été alloué à un protocole spécifique alors les principes des IAB ne sont pas nouveaux, parce qu'il y a déjà plus de 10 ans qu'ils travaillent et on fait référence à l'IETF 89 à Londres, c'est-à-dire pour nous et les gens comme moi il y a trois mois que nous sommes venus dans un même conférence, dans ce même hôtel dans cette même ville. On peut voir les politiques utilisées par l'IAB pour la fonction de supervision. C'est le lien que je vous présente sur l'écran.

Si nous regardons maintenant je joue mon rôle de président du SSAC. Nous voyons cela du point de vue formel. On a lancé cela à Londres comme je l'ai annoncé dans la plénière de jeudi. Le groupe de travail

développe une terminologie pour aider à définir les rôles des fonctions IANA et les rôles primaires dont on parle, c'est le fournisseur de politiques qui établit la politique pour que le metteur en œuvre puisse la mettre en place. Cette division des rôles est importante. C'est la division entre l'IETF et IANA alors le metteur en œuvre des politiques c'est celui qui a développé les politiques et cela a été livré par le fournisseur de politiques.

La mise en œuvre de la politique est divisée en deux parties. Vous pouvez bien afficher l'image s'il vous plaît ? En premier lieu il y a une route en bleu vous pouvez la voir, voilà comment on développe la politique, on va au fournisseur de politique, puis après on négocie avec le metteur en œuvre pour voir si celle-ci est suffisamment claire. Il peut arriver que le metteur en œuvre des politiques accepte les politiques, s'engage à les respecter, suivant le niveau de service, qui va faire l'objet de l'audit, le fournisseur de politique peut désigner un expert chargé de vérifier les décisions subjectives. Une fois que la politique est déjà mise en place, il peut y avoir une demande pour une action ou une activité effectuée, vous pouvez le voir à gauche, où le demandeur ou le candidat va demander au metteur en œuvre des changements qui peuvent aller chez l'expert pour faire une évaluation. Puis après il y a le résultat et le metteur en œuvre peut avoir besoin d'une troisième personne pour prendre une décision. Une fois que la réponse est arrivée, elle revient au demandeur. De ce point de vue, avoir des rôles clairs et une terminologie claire, est essentiel pour assurer que les différentes fonctions, contrats et rôles, soient correctement créés et établis pour que chacune des parties puisse savoir ce qu'elle fait. Parfois on dit eh bien il n'y a pas de flèche d'audit, des appels etc. C'est des questions qui

sont assez faciles à mettre en place, parce que nous avons déjà des bases de fondations. Si ces flèches n'existent pas, c'est fait exprès parce que l'idée c'est justement de savoir qui fait quoi. Voilà c'est la fin.

Alors ce que nous faisons au SSAC en ce moment c'est de voir au-delà de la situation actuelle avec l'IANA, nous pensons aussi à écrire des documents plus techniques, qui au cas où il y aurait des implications techniques ayant un impact sur la sécurité et la stabilité, nous puissions avoir ce document et nous espérons avoir ce document pour le troisième trimestre.

HEATHER :

Merci beaucoup Patrick. Bonjour à tous, je m'excuse de mon retard aujourd'hui. La présentation a été très complète et les différentes composantes de la fonction IANA c'est beaucoup d'informations à digérer mais je suggère que si vous avez des questions à poser à Patrick, de les poser maintenant. Par la suite nous allons recevoir un rapport de Theresa Swinehart de l'ICANN qui va nous parler des processus établis pour faire des commentaires et développer des propositions et continuer à analyser la fonction IANA.

Je vois que la Norvège a une question. On peut donner un micro à la Norvège s'il vous plait ? Il semble y avoir un petit problème.

NORVEGE :

Vous m'entendez ? Merci, bonjour à tous, merci Patrick pour cette présentation. J'aimerais faire un commentaire, une question si on va à la diapo 6 où on voit les différents rôles, les responsabilités, en ce qui concerne les demandes de changement ou de validation, nous croyons

que c'est un point essentiel, là en ce qui concerne le transfert, le rôle de transitions, c'est-à-dire valider les demandes de changement, c'est le point sur lequel nous devons nous focaliser, voir sous quelles conditions cela peut être validé, dans quelles conditions. Je pense que la plupart d'entre nous sommes très satisfaits avec le fait que l'IAB fasse la supervision des paramètres de protocole, donc il n'y a pas de problème technique mais il faut que cela puisse être prévu à l'avenir.

Un autre point sur lequel je voulais faire un commentaire par rapport à la supervision c'est qu'il n'y aura pas de changement majeur de politique après la transition, parce que s'il y avait des changements majeurs au niveau de la politique cela aurait une influence sur la validation, sur la façon dont on peut valider contre cela. Donc il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas des changements majeurs au niveau des politiques, cela est un point très important pour les registres CCTLDs, pour les pays. C'est un aspect extrêmement important.

Vous nous avez montré une diapo à la fin où il y avait les différents flux d'informations et de demandes je pense que le cœur de ces informations pour nous concerne notamment le fait de savoir comment les politiques changent, comment peut-on changer les politiques et qui valide les demandes de changement et sur la base de quels critères. Merci.

PATRICK FALTSTROM :

Merci beaucoup. Tout d'abord je suis tout à fait d'accord avec vous et c'est la raison pour laquelle le SSAC a développé cette charte que je vous ai montrée de façon très générale parce que ce que l'on voit c'est une partie de la discussion dans la communauté de l'ICANN. Il n'est pas clair

si cette question concerne le développement de politiques ou bien s'il s'agit de la mise en œuvre de ces politiques, ou bien s'il s'agit du transfert disons du passage des politiques de développeurs vers le metteur en œuvre. Ce n'est pas clair. Et puis il y a l'audit, la validation de ces politiques pour voir si elles sont suivies ou non.

Jim Galvin, mon Vice-Président, m'a dit que parfois je peux mélanger le mot objectif et subjectif, puisque je ne suis pas une anglophone mais que je ne dois pas faire cette erreur parce l'IANA, doit prendre des décisions objectives et non subjectives. Et la raison pour laquelle nous avons des experts c'est pour minimiser les pressions, pour pouvoir bien faire ce travail.

HEATHER :

Merci pour cette question, est-ce qu'on peut voir la diapo n°6 sur l'écran ? Merci. Y a-t-il d'autres questions ? J'espère qu'on va résoudre la question du micro. On dirait qu'il y a un petit problème au niveau des micros. Est-ce qu'on pourrait lui donner un micro ? Merci.

IRAN :

Bonjour Madame, j'espère que vous allez bien. Merci beaucoup pour cette présentation. C'est une question très complexe. On peut tous comprendre cela. On doit disposer un peu de temps pour digérer tout cela. Vous avez parlé du fournisseur de politiques, du demandeur politique et du metteur en œuvre de politiques. La première question que j'ai est la suivante. Est-ce que vous envisagez que le seul processus ou la structure du travail va être maintenue exactement telle qu'elle existe aujourd'hui ? Lorsque ce transfert sera mis en place, y aura-t-il des

changements à cette structure ? Voilà ma première question. Deuxième question sans vouloir juger quoi que ce soit par rapport à la qualité du travail qui est fait, une fois que cette supervision sera transférée à une instance multipartite, on ne sait pas très bien quelle sera cette instance, envisage-t-on qu'il y ait une période de transition qui puisse créer des difficultés dans le traitement de certaines questions, parce que ce travail a été fait par l'IANA depuis 14 ans, et lorsque ce transfert aura été fait, est-ce que cette transition pourrait se faire sans problème ou pensez-vous qu'il pourrait y avoir des difficultés, quel pourrait être l'impact sur l'ensemble du processus ? Je pose cette question de manière très générale, et je ne sais pas si vous êtes à même de pouvoir répondre à cette question.

PATRICK FALTSTROM :

Si pour ces questions les réponses à ces questions sont celles que nous cherchons justement avec le processus qui va être lancé à Londres. Je ne suis pas l'individu qui va répondre à ces questions, c'est à la communauté d'y répondre. Ce que nous croyons du point de vue du SSAC c'est que quelle que soient ces questions, notre suggestion à la communauté c'est d'essayer d'expliquer quels sont les différents rôles et pour contribuer à cette question, nous fournissons cette charte. Parce que nous croyons que de cette manière c'est plus facile de rendre plus clair qui fait quoi afin de pouvoir répondre aux questions que vous venez de poser.

HEATHER :

Merci la Norvège.

dont on parle depuis longtemps et qui fait partie du dialogue entamé par l'ICANN depuis longtemps. C'est une bonne opportunité pour nous réunir et pour pouvoir répondre à ce processus.

Tout le monde le sait mais pour qu'on soit tous d'accord le mars il y a eu une annonce faite par la NTIA des Etats-Unis de leur intention de transférer la supervision des fonctions d'IANA à la communauté multipartite et a demandé à l'ICANN de faciliter ce processus, de réunir les différentes parties prenantes et arriver à une proposition qui devrait respecter certains critères.

L'ICANN a eu un rôle de facilitateur étant donné que l'ICANN gère déjà les fonctions IANA depuis quelques années. La communauté multipartite développe des politiques depuis des années, une grande partie de ces politiques ont été développées dans les différentes communautés, l'IETF dans le contexte de leur travail ou les RIRs dans le contexte de leur travail. Donc l'importance de ce travail c'est que toutes ces structures font partie de la famille de l'ICANN et que toutes les parties prenantes y ont leur place.

Diapo suivante. Dans le cadre des principes directeurs ou des critères qui ont été proposés par la NTIA il est très important de pouvoir y répondre. La proposition de transition doit obtenir un large soutien de la communauté et elle doit renforcer ou soutenir le modèle multipartite, elle doit maintenir la stabilité, la résilience, la sécurité de l'internet, elle doit répondre aux attentes des clients mondiaux de l'internet, cela est très important, et doit maintenir l'ouverture de l'internet et il a été très clair aussi que la proposition ne sera, on n'acceptera pas que le rôle de

la NTIA soit remplacé par le rôle d'un gouvernement ou d'une organisation gouvernementale. Diapo suivante.

Depuis nous avons lancé un dialogue avec la communauté pour établir quel serait le processus à suivre qui serait acceptable pour la communauté, des commentaires ont été reçus, pendant une période qui a duré jusqu'au 27 mars. Diapo suivante.

Depuis une proposition, version préliminaire de la proposition a été rédigée, cette proposition de processus a été publiée pour consultation publique le 8 avril jusqu'au 8 mai où on a demandé à la communauté de faire des commentaires par rapport aux principes et au processus, tout le matériel a été traduit et il y a eu plus de 700 mails qui ont été échangés avec énormément de contributions, 60 contributions, et je remercie tous les gouvernements qui ont contribué à ce processus. Une grande participation de la part de la communauté technique et de toutes les communautés. Prochaine diapo.

Depuis il y a eu une session à la conférence Net mondial où Heather a participé pour pouvoir sensibiliser le monde entier par rapport à cette question et pour que les parties prenantes puissent être au courant des discussions qui avaient lieu, nos équipes de participation ont travaillé auprès de leur parties prenantes dans leurs différentes régions, les RIRs ont beaucoup travaillé auprès des communautés CCTLDs pour créer cette sensibilisation au niveau de leur région. Prochaine diapo.

Les prochaines étapes à partir des commentaires qu'on a reçus, les dialogues, tout cela a été compilé, on a bien compris qu'il y avait des domaines différents, par exemple le rôle de facilitateur de l'ICANN devait se limiter à faciliter donc nous nous sommes focalisés sur le

document qui avait été publié pour élaborer un processus afin de savoir comment cette proposition allait être élaborée. Le nom du groupe qui va diriger cela a changé, il ne sera plus le groupe directeur mais le groupe de coordination, cela à partir des commentaires ; il ya eu aussi des commentaires par rapport au rôle de l'ICANN à savoir que l'ICANN en tant que facilitateur ne devait pas participer à l'élection qui allait désigner les membres qui allait composer les groupes de coordination et cela a été respecté. Cette sélection sera faite des membres qui vont intégrer les groupes de coordination sera faite par les communautés elles-mêmes. On va éliminer la distorsion entre les parties affectées et les parties non affectées et nous avons assuré qu'il y ait une participation égale de toutes les communautés, et tout cela à partir des commentaires qui ont été reçus.

Nous avons aussi reçu des commentaires par rapport au fait que le rôle de l'ICANN ne doit pas être prescriptif. Nous n'avons aucun rôle prescriptif dans ce groupe de coordination mais nous assurons uniquement la coordination.

Nous avons reçu aussi des commentaires par rapport à quelle serait la charte du groupe de coordination et comment il allait fonctionner. L'ICANN en tant que facilitateur n'a pas la mission de déterminer cette charte et nous encourageons le groupe de coordination de se pencher sur les commentaires que nous avons reçus pour y répondre.

*

L'ICANN a un rôle de coordinateur et de facilitateur, nous avons beaucoup de commentaires sur l'importance de la diversité dans la participation à ce processus, le groupe de coordination est encouragé à

respecter ces principes de diversité y compris dans les processus de nomination de leurs représentants.

Voilà les conclusions qu'on a pu tirer de ce processus qui a été entamé et qui va aboutir à la réalisation de ce groupe de coordination, après la prochaine étape c'est le travail du groupe de coordination il y a eu un appel à candidats de différentes communautés, le délai est le 2 juillet, nous avons reçu déjà le nom de quelques candidats, il y a une réunion de prévue mi-juillet pour que le groupe de coordination puisse commencer à travailler sur les méthodologies de travail sur la charte pour voir comment il vont mener à bien le travail important qu'ils doivent faire à partir des commentaires des différentes communautés et des clients de l'internet. Bien sûr la participation, vous êtes encouragées à participer, de façon physique ou à distance.

La composition de ce groupe de travail sera communiquée et un point important sur lesquels il faut mettre est que la représentation de ce groupe de coordination a une responsabilité importante pour s'assurer qu'il y ait un dialogue avec les communautés respectives. Ce groupe de coordination a la responsabilité de prendre en compte les différents commentaires qui vont venir des différentes communautés pour que ce soit clair au niveau de la communauté internationale, comment on va travailler sur la base de ces principes de transparence, et de responsabilité d'inclusion.

Dans les discussions après l'annonce un domaine qui était important pour la communauté c'était la responsabilité de l'ICANN et savoir ce qui se passerait une fois que cette transition aurait lieu et que le gouvernement n'aurait plus un rôle dans ce processus. Il a été clair dans

la réunion de Singapour et dans les discussions qu'on avait eues avant c'est qu'il fallait lancer une discussion par rapport au renforcement de la responsabilité de l'ICANN. Le cadre d'un processus a été établi le 6 mai, la portée de ce groupe concerne le fait de pouvoir se pencher sur la responsabilité de l'ICANN une fois que les Etats-Unis ne seront plus présents dans ce processus, faudra-t-il renforcer cette responsabilité », y aura-t-il des écarts, des lacunes à combler. Nous avons reçu des commentaires par rapport à cette question, nous essayons vraiment de bien tenir compte de l'importance de ce processus qui a lieu de façon parallèle à d'autres processus. Nous avons bien précisé que la responsabilité de l'ICANN dans le contexte de cette transition était une question très importante et qu'elle doit être gérée de façon indépendante par rapport à la transition elle-même de la NTIA. Donc ce sont des processus simultanés mais différents. Diapo suivante.

Dans le document qui a été publié il y a une liste non exhaustive des aspects liés à la responsabilité de l'ICANN, cela a été inclus dans le but de renforcer le dialogue sur des domaines qui doivent être améliorés ou des domaines où il existe des lacunes à combler. Diapo suivante.

Il y a eu des commentaires par rapport à ce dialogue, s'il y a des commentaires ou des suggestions ou des idées, par rapport au fait de savoir si c'est le processus correct ou s'il faut l'améliorer, vous êtes encouragés à contribuer à ce processus. Le résultat devrait concerner la responsabilité ainsi que des éléments clé pour pouvoir renforcer cette responsabilité, en l'absence de la relation contractuelle historique avec les Etats-Unis, certains aspects peuvent être faits plus vite que d'autres, donc il est important d'établir des priorités par rapport au domaine de travail, surtout parce que nous avons une communauté de volontaires,

nous devons prendre cela en compte, donc essayer de créer des mécanismes pour pouvoir renforcer cette responsabilité et établir des priorités par rapport aux différents domaines concernant cette responsabilité.

La proposition sur la base des commentaires identifie un groupe de travail avec des experts, il y a une liste qui a été identifiée avec les différents domaines, ce groupe de travail pourra par la suite étudier les différents domaines pertinents pour pouvoir parvenir à une proposition sur la façon dont il faudrait aborder cette question de la transition et préparer un rapport et assurer qu'il y ait une coordination de tous les aspects du processus, cela décrit la composition de la proposition. Des domaines, vous voyez des domaines sur la liste, qui n'est pas exhaustive, des domaines liés à la responsabilité, bien entendu nous ne sommes pas la seule organisation qui s'occupe de ce type de question, donc voilà des domaines liés à cette question. Prochaine diapo.

Il y aura jeudi des discussions avec la communauté par rapport à ces deux processus. Bien sûr il y a l'appel à candidats pour le groupe de coordination. Je pense que je vais m'arrêter là et peut-être répondre à des questions si vous en avez.

HEATHER : Merci pour la présentation. Vous avez des questions à poser ?

ITALIE : Merci Madame la Présidente. Avant tout je tiens à vous remercier, je tiens à remercier Patrick de son explication sur la complexité des fonctions de son explication, le rôle de supervision des fonctions IANA et

merci Theresa de ta présentation. Je vais me concentrer sur la question. Je vais parler de ta première diapo, quel est le rôle de l'ICANN dans la transition des fonctions de supervision, du rôle de supervision ? L'ICANN est le facilitateur pour élargir le débat au sein de la communauté. C'est quelque chose de similaire avec ce que l'ICANN a fait pour organiser le net mondial, qui à travers un net a essayé de connecter tous ceux voulant donner leur opinion. Mais bien entendu le problème d'inclure la voix de tous dans le monde ce n'est pas une tâche facile parce qu'en définitive, il va y avoir le besoin d'écouter beaucoup de voix qui ne seront pas d'accord, à mon avis le rôle que nous, nous allons jouer dans ce que l'on appelle ISTAR avec les codes géographiques, c'est d'assurer la continuité et la transition sans fausser, sans problème il faudra interagir au sein de la communauté, nous savons que ce n'est pas facile mais c'est la condition pour que cette transition ne présente pas de problème. Cela est vraiment important.

Le problème a trait maintenant aux délais bien sûr parce que nous voudrions arriver à une position où le gouvernement des Etats-Unis puisse interrompre ce rôle de supervision, alors il faudrait avoir un projet déjà fini pour juin de l'année prochaine parce que le contrat vient à échéance en septembre et je crois qu'il va y avoir des consultations au sein du gouvernement des Etats-Unis, etc.

Voilà une question très importante, la question des délais. Par la suite, le rôle du GAC au sein de l'ICANN, parce que cela ne va pas signifier qu'il va s'agir d'un gouvernement représentant au sein de l'ICANN qui aura le droit de dire quoi que ce soit. Je crois qu'en premier lieu il faut comprendre, et on n'est qu'à la première étape du débat, peut-être le

rôle au sein de l'ICANN devrait être d'essayer de définir davantage les limites, les frontières, compte tenu de la définition de ce projet.

Ceci doit être traité comme un sujet d'importance, la participation dans le groupe de coordination est essentielle et ce n'est toujours pas clair, d'après ce que j'ai vu dans la dernière diapo, que tous ces participants, je crois qu'il faut bien savoir quels sont tous les participants dans le groupe de coordination. Voilà mon opinion et c'est ce que je voudrais recommander pour avoir suffisamment de temps afin de préparer ce projet si important.

HEATHER :

Merci l'Italie. Je veux signaler quelque chose. Plus tard, le GAC va parler des deux processus concernés et je crois que nous pourrions parvenir sur un accord sur notre participation ou sur notre représentation. Nous avons le temps suffisant pour traiter ces questions, mais je crois que l'Italie signale quelque chose lié à la participation des gouvernements en particulier. L'argentine ?

ARGENTINE :

Merci Madame la Présidente, merci Patrick et Theresa de votre présentation, j'ai une question sur la formation du groupe de coordination. Pourrions-nous voir encore une fois la diapo ? Ma question concerne, je voudrais savoir comment on a décidé cette formation, elle est déjà fixée, on peut l'améliorer ? Pouvez-vous afficher la diapo s'il vous plait ?

HEATHER : Vous cherchez l'image, merci. Voilà.

ARGENTINE : Voilà. Compte tenu de la dimension du GAC, nous avons plus de 100 représentants, ma question est la suivante. Cette composition peut-elle refléter davantage la dimension de notre comité consultatif ? J'aimerais qu'ils nomment une femme, d'après l'image c'est comme ça et ce serait vraiment bien c'est un très bon signe. Mais je ne sais pas si la formation de ce groupe est déjà établie ou si on peut l'améliorer.

HEATHER : Merci l'Argentine. Je ne sais pas si cela il faudrait l'aborder au sein du GAC, si nous devons faire des commentaires là-dessus ou comment aborder la situation, mais bon je prends note. L'Australie s'il vous plait ?

AUSTRALIE : Merci Madame la Présidente, merci Patrick, et Theresa de vos présentations si enrichissantes. J'ai aussi une question par rapport au processus pour la Présidente. Nous allons établir les bases de ces questions, en tant que GAC, nous voyons la manière de participer à ce processus en premier lieu, dans le groupe de coordination c'est clair pour l'instant que l'idée est que le GAC ait deux représentants qui puissent participer. En ce ayant trait au processus de révision il y a aussi l'intention pour que le GAC participe mais je crois que là c'est moins clair. Il y a quelque chose pour aider le GAC pour que nous puissions avoir une idée et décider qui peut participer, vous avez une idée à nous donner pour pouvoir continuer nos débats et savoir quelle serait la manière la plus efficace de participer ?

THERESA SWINEHART : J'ai mené une conversation avec d'autres leaders des SO et des AC je crois que je peux les partager avec vous. La communauté doit donner le nombre dont ils ont besoin pour le groupe de responsabilité ou de reddition de compte. Nous voulons que le groupe soit efficace et efficient pour pouvoir mener à bien le travail et les personnes choisies ne sont pas les représentants pour ainsi dire que l'on ait pas besoin de revenir aux communautés mais nous voulons aussi des experts dans différents domaines de responsabilité, pour supposer qu'ils apportent des connaissances spécifiques des différents groupes de parties prenantes, qu'ils représentent et ces connaissances on ne peut pas dire que cela montre la position de ces groupes ; par contre les connaissances liées à la reddition de comptes, à la responsabilité du processus, je crois que chaque groupe de parties prenantes va faire son apport au processus à travers ses représentants et je crois que là on va obtenir la légitimité de ce groupe. La reddition des comptes c'est quelque chose de très spécifique il y a beaucoup d'experts au sein du gouvernement, de la société civile, des entreprises et ils peuvent présenter leurs idées. Et l'idée justement que toutes ces connaissances se rassemblent dans le groupe, qu'elles soient intégrées, et que cela puisse arriver à la communauté, la réponse c'est qu'il n'y a pas un nombre établi mais on peut voir un fondement pour établir ce groupe.

HEATHER : Merci. Singapour ?

important pour que nous puissions comprendre tout le processus, et aussi mieux comprendre ce modèle. Je tiens à remercier Theresa aussi. Maintenant il y a deux chaînes pour lesquelles on travaille. J'ai deux commentaires à faire, pour ce qui est des rôles et des responsabilités, nous avons mentionné le mot supervision qui serait, c'est-à-dire on parle du rôle de supervision du point de vue gouvernemental, ce qui est important c'est l'indépendance de la supervision quelle que soit la fonction sur laquelle on travaille, en dernier ressort il y a quelqu'un qui aura finalement la responsabilité et celui qui aura la responsabilité doit être complètement indépendant. Les différentes parties prenantes et les acteurs doivent être séparés d'IANA. Voilà c'est quelque chose d'important de notre point de vue parce qu'il y a des intérêts politiques, commerciaux, et d'autres qui peuvent toujours être au milieu.

Je crois que l'ICANN a aussi un intérêt alors l'intérêt de l'organisation de l'ICANN ne devrait pas avoir une influence. Il faudra équilibrer.

Deuxièmement, il faut penser aux types de contributions. Je crois que si nous parlons d'un format libre c'est très bien, quelque chose qui ne détermine pas les contributions, et je crois que bien des fois c'est positif de ne pas avoir une orientation, à partir du GAC on peut travailler dès le début, faire nos commentaires et nos contributions sans dépendre d'autres organismes ou entités.

HEATHER :

Merci. La Chine ?

CHINE :

Merci Madame la Présidente. Je suis un nouveau venu alors mes questions peuvent être un peu naïves et je m'excuse à l'avance.

Tout d'abord je veux féliciter les orateurs de leur excellente présentation. J'ai des doutes par rapport à deux aspects. Premièrement le groupe de coordination et les deux processus qui ont été mentionnés.

Pour ce qui est du groupe de coordination j'ai deux questions à poser. Quel est le mandat de ce groupe de coordination ? D'après ce que j'ai compris ce groupe doit établir la feuille de route pour la transition du rôle de supervision actuel à une autre basé sur les multiples parties prenantes mais dès que vous serez arrivés à une conclusion, celle-ci sera définitive ou elle devra être approuvée par les parties prenantes ?

Ma deuxième question par rapport au groupe de coordination est la suivante, d'après ce que j'ai compris suivant vos réponses à l'une des questions qui a été posée auparavant, c'est que le GAC pourrait avoir plus de représentants, pouvez-vous le confirmer ? Dans votre présentation vous avez mentionné que les communautés peuvent sélectionner le représentant elles-mêmes, je ne sais pas si c'est vous la personne correcte pour répondre à ma question, mais comment le GAC va-t-il sélectionner ses représentants pour qu'ils participent à ce groupe de coordination ?

Et la question concernant la relation entre les deux processus est la suivante. Dans votre présentation vous avez mentionné que ces deux processus seront des processus séparés mais ils vont dépendre l'un de l'autre. Le processus de responsabilité ou de reddition de compte peut durer un peu plus longtemps, il faut établir une feuille de route pour la transition, alors quelles sont les aspects de ce processus spécifique de

responsabilité, pourraient affecter la transition du rôle de supervision des fonctions IANA parce que nous savons qu'il y a un contrat qui viendra à échéance en septembre prochain.

Quel est l'aspect du processus de responsabilité qui devra arriver à une conclusion ou à un résultat avant que les Etats-Unis donnent leur accord à la transition, voilà mes questions, merci.

THERESA SWINEHART :

Merci. J'espère avoir bien pris note. Pour ce qui est du mandat du groupe de coordination, le mandat est de réunir tous les apports de la communauté et notamment dans le domaine des clients, préparer une proposition, respectant les critères du NTIA que j'ai mentionnés au début. Je ne sais pas si je peux faire une analogie ici, mais vous pouvez avoir différentes propositions, et c'est une mauvaise analogie parce que cela a plutôt trait aux Etats-Unis. Mais il y a différentes situations et ce que l'on essaie c'est de préparer un miroir. Comment on fait la proposition, quels sont les critères qu'il faut suivre, quels sont les critères à suivre ? Nous avons l'IETF qui sont dans les différents domaines de leur juridiction, les processus de développement, il va y avoir un aspect lié à la manière dont cette proposition sera évaluée, les adresses IP, les communautés des noms, etc. L'apport de tous les gouvernements, la société civile, la communauté technique, commerciale, etc. et tout cela doit être inclus dans une proposition respectant les critères établis. Voilà le mandat du groupe de coordination.

Pour ce qui est du produit final, il faudra un consensus. Il faut un mécanisme de consensus, il faudra définir la méthode de travail pour par

la suite obtenir un produit final avec le soutien nécessaire. Enfin cela sera donné au NTIA pour qu'ils analysent la proposition.

En ce qui concerne la sélection il y a deux groupes qui font une auto-sélection. Pour le processus de transition du rôle de supervision des fonctions IANA il y a le groupe de coordination où il y a une auto-sélection pour les deux places proposées. Cela n'empêche pas l'apport des gouvernements du GAC.

Pour améliorer la responsabilité de l'ICANN et du groupe de travail concerné, il n'y a pas de limites pour le nombre de représentants et la question importante c'est le domaine de spécialisation qui sera pertinent. Ces deux processus sont inter dépendants. Voilà pourquoi il est si important de commencer le travail parce qu'il faut pouvoir commencer à établir chacune de ces démarches. Il y a un délai bien entendu, on a une opportunité unique, que la communauté a attendue depuis longtemps, il faut avancer dans notre travail pour pouvoir y parvenir mais c'est la communauté qui doit avancer pour respecter les délais que j'ai mentionnés. J'espère avoir répondu à vos questions. Merci.

HEATHER :

Merci Theresa. Les questions par rapport au GAC, c'est nous qui allons y répondre dans notre propre discussion au sein du GAC pour voir comment on fait la sélection des représentants, quelles sont les règles à suivre pour leur participation au processus, quelles sont les attentes du GAC autour de cette participation. Nous allons consacrer quelques minutes après la session des questions pour Theresa au sein du GAC pour discuter justement de ces questions. Nous espérons pouvoir

parvenir à une décision sur au moins certains aspects de la participation du GAC. Le Brésil maintenant.

BRESIL :

Merci Madame la Présidente. Je tiens à remercier Patrick Faltstrom et Theresa Swinehart de leur présentation. En premier lieu, je voudrais dire que nous avons le plaisir de voir que nous sommes un des pays qui a présenté des commentaires à la proposition préliminaire et nous sommes vraiment contents de voir nos idées, les idées que nous avons présentées qui ont été incorporées. Nous voyons une très bonne interaction et cela va bénéficier à toute la collectivité.

Je veux faire trois commentaires. Premièrement, peut-être on simplifie trop la tâche concernant l'élection des membres, c'est une question légale plutôt qu'une question technique, on parle de remplacer la relation contractuelle avec le gouvernement des Etats-Unis avec une relation contractuelle avec une communauté plus large. Ceci implique un défi important, c'est quelque chose de nouveau du point de vue du gouvernement comme exercice diplomatique, je ne crois pas qu'il y ait un précédent, c'est en quelque sorte le cœur de la discussion, il faut penser aussi à toutes les questions techniques, aux différents rôles, aux différents participants, mais je crois qu'il s'agit d'une question d'ordre légal et contractuel, notamment parce que du point de vue technique, et là je suis d'accord avec ce qui a été dit dans la réunion de Singapour, nous ne voulons pas endommager l'opération du système, nous voulons nous rassurer que le fonctionnement continue sans aucun problème.

Deuxième commentaire, du point de vue logique nous avons certaines difficultés pour comprendre pourquoi nous ne pouvons pas incorporer la discussion sur la responsabilité dans le débat sur la transition lui-même.

La question de la responsabilité doit être incluse dans toutes les décisions que nous pouvons prendre sur la transition. Si nous pensons en termes de contrat, il faut incorporer des normes sur la responsabilité et la reddition de comptes. L'une des questions que Theresa a mentionnée c'est les différentes vitesses de travail, ça je peux le comprendre, il y a des questions liées à la responsabilité, qui peuvent peut-être être mises en fonctionnement immédiatement et ne pas attendre une période plus prolongée comme pour la transition. Je crois que cela est compréhensible, mais la dimension de la responsabilité devrait faire aussi l'objet de la discussion sur la transition.

Troisièmement, il y a une recommandation du Net mondial à savoir que le processus soit coordonné ou dirigé par un groupe qui représente la communauté au-delà de la famille de l'ICANN, toutes les institutions qui font partie de l'ICANN, et quand je vois la formation proposée, je ne suis pas sûr que l'on ait tenu compte d'un espace pour des participants intéressés, légitimement, et qui sont en dehors des organisations de soutien ou de tous les groupes qui normalement participent à des réunions de l'ICANN. Je voudrais donc demander une clarification sur cet aspect, j'ignore la procédure à suivre mais il faudrait tenir compte d'aller au-delà de la communauté de l'ICANN compte tenu de ce qui a été discuté au Net mondial, merci.

Theresa Swinehart : Merci de votre apport, vous nous avez donné beaucoup d'informations.

Pour répondre à votre dernier commentaire, vous avez des exemples ? Vous n'avez pas à me répondre maintenant mais vous présentez ici une question très importante alors ce serait vraiment bien d'avoir des exemples, cela pourrait nous aider.

BRESIL :

Je crois que je ne suis pas si familiarisé avec l'opération de l'ICANN sur cette question mais si je comprends bien il y a eu un long débat sur cette question et on est arrivé à un consensus disant que cette discussion ne devait pas être limité à ce qui appartient à l'ICANN et qu'il faudrait considérer ceux qui sont dehors. Je peux le présenter du point de vue conceptuel mais je n'ai pas une recommandation ou un exemple pratique à partager avec vous. Je ne sais pas comment ceci pourrait être inclus dans ce puzzle qu'on est en train d'organiser en ce moment.

THERESA SWINEHART :

Il y a plusieurs acteurs qui sont en dehors de la communauté de l'ICANN et nous voulons être sûrs qu'en réalité on tient compte de tous ces participants. Si vous pouvez nous aider, nous serons reconnaissants.

HEATHER :

Merci. Je peux demander à Patrick de faire des commentaires pour savoir si le concept de la sécurité et de la stabilité comme vous le comprenez, comprend quelque chose qui va au-delà de ce qui est strictement technique, s'il peut inclure aussi la stabilité des accords institutionnels, parce que il semblerait qu'il y ait un lien étroit avec les fonctions IANA.

PATRICK FALTSTROM : Merci pour la question Heather. Comme je l'ai déjà mentionné nous n'avons pas fini l'analyse de la situation au sein du SSAC mais comme vous l'avez vu sur l'image que j'ai présentée, nous considérons que du point de vue de la stabilité et la sécurité il est très important de séparer le fournisseur de politique du metteur en œuvre de la politique parce que sinon tout le monde va dire si le metteur en œuvre fait bien son travail ou pas si bien que ça, et bien entendu cela n'est pas, il ne s'agit pas seulement de question technique, il faut voir clairement qu'ils vont au-delà de la question technique. D'une certaine manière la réponse à la question est non parce que la stabilité implique la stabilité contractuelle aussi, et au niveau de l'organisation les gens sont confiants et se sentent à l'aise s'ils envoient une demande de changement, ce changement va être réalisé ou au moins ils vont recevoir une explication au cas où on ne le ferait pas dans la politique développée dans le PDP.

Du point de vue de la stabilité, il est important que les demandes de changement soient gérées suivant la politique développée par le PDP.

Un point c'est tout. Et ceci ne concerne pas seulement la question technique.

HEATHER : Merci. J'ai la Namibie la Norvège et la Suisse. La Namibie s'il vous plait ? Pardon, il y avait l'Iran avant.

IRAN : Je n'ai pas de problème d'aller à la fin mais ne m'oubliez pas.

HEATHER : S'il vous plait continuez.

IRAN : Merci. Merci Theresa de ta présentation. Je voudrais une précision. J'ai vu quelque part que les parties prenantes indirectes, qu'est-ce que cela veut dire ? Vous avez des descriptions parce qu'il y a des parties prenantes directes et indirectes. Je ne sais pas si vous pouvez me l'expliquer, c'est quand on parlait des parties affectées, dans l'une des diapos à la fin on voyait parties prenantes indirectes.

THERESA SWINEHART : Je vais le trouver.

IRAN : Il y a beaucoup de questions. Si j'ai bien compris il y a deux processus, un processus de transition et un processus de responsabilité qui sont inter connectés mais ils s'informent mutuellement. Suivant ce que nous avons compris de la transition nous parlons de développement de politiques, nous parlons du fournisseur ou de la fourniture de politiques et de la mise en œuvre des politiques. Tout cela est lié à la responsabilité ;

Le résultat pourrait être des actions de reddition de compte qui vont affecter la transition ou le groupe de coordination, pour une révision complète, un examen et une adéquation et une mise en œuvre appropriée. C'est plus que d'informer, cela.

Les deux processus qui ont été mentionnés parlaient des apports de préparer les apports ou la collaboration et cela doit être compris comme deux étapes différentes, tout d'abord préparer et compiler et par la suite il y a une deuxième étape de consultation pour finir le document. Pouvez-vous me confirmer si j'ai bien compris et si cela est exact, et pour finir je voudrais demander quels ont été les fondements pour limiter la représentation du GAC à deux personnes ? Pourquoi laisser de côté les gouvernements ? Pourquoi, je me demande ?

Je sais bien que pendant des années on a été marginalisés, maintenant on commence à participer, alors quelle est votre manière d'avoir une représentation plus vaste, améliorée, je crois que c'est le GAC qui doit manifester son souhait et aussi sa volonté, et une manière pratique de chercher la représentation mais je crois que on ne peut pas nous donner de l'extérieur alors vous êtes deux ou trois ou quoi que ce soit, non je crois que c'est vraiment important.

Il faut considérer la question soigneusement après vos présentations, nous allons en parler au sein du GAC mais il y a eu une question du Brésil qui n'a pas eu de réponse et je veux souligner que au Net mondial on a parlé d'aller au-delà de la communauté de l'ICANN, comment faire cela ? Comment arriver à la communauté qui n'appartient pas à l'ICANN et comment cela est-il reflété dans le résultat ? On a vraiment souligné cela au Net mondial il ne faut pas se limiter à la communauté de l'ICANN parce que les multiples parties prenantes ou parler d'autres groupes qui ont été implicitement considérés mais pas explicitement soulignés dans la déclaration et cela parle des utilisateurs. Il faut aller au-delà de la communauté de l'ICANN. Comment arriver à cet au-delà de la communauté de l'ICANN.

HEATHER :

Merci l'Iran. Votre point par rapport à la participation du GAC au sein du groupe de coordination sera discuté au sein du GAC pour que nous puissions comprendre plus clairement comment nous allons procéder au niveau du GAC. Je pense que nous avons d'autres questions, nous avons la Namibie, la Norvège, la Suède, pardon la Suisse, nous allons donc prendre ces questions. Nous aurons une brève présentation par rapport aux efforts intercommunautaires de la CCNSO et du conseil de la GNSO et par la suite nous allons pouvoir discuter de cette question au sein du GAC. Je pense que nous allons devoir étendre notre sessions aujourd'hui jusqu'à 13 heures mais il est important que nous puissions prendre ce temps pour aborder ces questions.

PATRICK FALTSTROM :

Je voulais juste faire un commentaire par rapport au nombre de représentants dans ce groupe de coordination. Les autres groupes au sein de l'ICANN ont parlé par rapport au nombre de représentants qui devaient aller au groupe de coordination et l'important c'est de savoir pourquoi faut-il avoir ce nombre de représentants. Au sein du SSAC nous croyons que si le résultat du travail du groupe de coordination dépend du nombre de représentants alors nous croyons que le groupe de coordination va échouer, le groupe de coordination doit recueillir l'avis de plusieurs communautés et cela indépendamment du nombre de représentants de chaque communauté au sein de ce groupe. Cela implique qu'il devrait y avoir bien sûr suffisamment de représentants de chaque communauté.

L'autre raison pour laquelle il devrait y avoir plusieurs représentants c'est le fait qu'il se peut qu'il y ait des sous groupes au sein de ce groupe de coordination et c'est la raison pour laquelle il pourrait y avoir besoin d'avoir plusieurs représentants par communauté. Et donc il faudrait se pencher sur le fait de savoir pourquoi il nous faut un nombre plus grand de représentants. Voilà la question.

HEATHER : Merci. Namibie ?

NAMIBIE : Merci, Theresa pour cette présentation, je tiens aussi à remercier mon cher collègue de l'Iran qui a déjà posé ma question par rapport à la relation entre ces deux processus. Je vais donc poser une autre question, à savoir l'état de ces deux comités, où nous en sommes par rapport à cela, ils vont envoyer des informations au conseil d'administration de l'ICANN et cela sera envoyé au gouvernement des Etats-Unis, l'ICANN est une organisation, comment va-t-on évaluer l'efficacité du résultat de ces deux comités ?

THERESA SWINEHART : Avant le travail du groupe de coordination c'est de s'assurer que la proposition respecte les critères qui ont été établis par la NTIA. Bien entendu le dialogue avec la communauté va suivre un certain processus afin que l'on puisse s'assurer qu'il y a un large consensus et que l'on respecte les critères établis.

En ce qui concerne la responsabilité, il y a des aspects qui concernent les statuts de l'ICANN, il y a des éléments de ce processus qui sont considérés dans les statuts. Cela rentre dans le contexte de l'ICANN et l'autre rentre dans un contexte beaucoup plus large, où le conseil d'administration n'a pas trop d'ingérence. Est-ce que j'ai répondu à votre question ? Merci.

NORVEGE :

Merci Theresa pour cette présentation. Peut-être que vous avez déjà répondu à ma question parce que ma question était déjà posée. Nous nous demandons si ce groupe va produire le résultat final et va le donner aux gouvernements ? Et si c'est le cas, y aura-t-il des consultations avec la communauté au sens large, avant de le faire ? C'est pour cela que la discussion a été lancée par rapport au nombre de représentants dans le groupe de coordination. Le groupe va produire un résultat, et ce résultat va être présenté à la communauté au sens large avant d'être présenté aux Etats-Unis, c'est un point crucial pour nous.

THERESA SWINEHART :

C'est un élément très important, je pense qu'il est très utile de préciser cela pour voir quelle est la charte de ce groupe de travail et quelle sera sa méthodologie de travail, pour que le travail soit transparent soit responsable ou rende des comptes vis-à-vis de la communauté et pour que la sélection des représentants puisse être responsable vis-à-vis des communautés représentées. Il y a eu plusieurs suggestions pendant la période de commentaires sur différentes idées par rapport au fonctionnement de ce groupe de coordination.

Je pense qu'il serait très utile que le groupe de coordination se penche sur ces suggestions avant d'établir son fonctionnement.

SUISSE :

Merci. Je voulais soutenir ce que mon collègue du Brésil et d'autres collègues ont dit par rapport à ouvrir le groupe de travail ou créer une autre instance supplémentaire, en dehors de l'ICANN parce qu'il est très important que ce groupe puisse être équilibré et que ce processus soit responsable vis-à-vis de la communauté de l'ICANN mais la communauté de l'ICANN s'agrandit et l'ICANN essaye de faire en sorte que cette communauté soit de plus en plus inclusive mais nous n'avons pas encore atteint la communauté d'un sens plus large d'un point de vue géographique, c'est pour cela que nous voudrions explorer des pistes pour savoir comment faire en sorte que davantage de personnes puissent participer à ce processus car la responsabilité vis-à-vis de l'internet global est un point fondamental pour que ce processus puisse être accepté, donc une alternative pourrait être de créer des échanges réguliers, par exemple à travers l'IGF ou d'autres instances, afin que tous les points de vue puissent être pris en compte.

HEATHER :

Merci la Suisse. Nous pourrions peut-être formuler nos recommandations au groupe de coordination, pour essayer de favoriser cet échange afin que l'on puisse avoir des contributions venant de la communauté au sens large. Très bien. Je pense que nous avons une dizaine de minutes, peut-être pour une présentation du Président du conseil de la GNSO et le Président de la CCNSO, qui ont travaillé sur un cadre intercommunautaire pour pouvoir recevoir des commentaires de

façon intercommunautaire par rapport à ces processus, ils sont ici pour nous parler de cela et nous expliquer comment cet effort a été mis en place. C'est un point d'information pour le GAC pour que nous soyons au courant des différentes activités qui ont lieu, pour que nous puissions avoir une vision plus globale de tout ce qui se passe. Je vais passer la parole à Byron pour qu'il nous explique les efforts en cours.

JONATHAN ROBINSON :

Merci Heather et merci chers collègues de nous avoir invités. Ma présentation va compléter ce qui vous a été présenté ce matin. Je pense qu'il est très important que vous connaissiez le travail que nous avons fait. La NTIA a demandé à ce qu'un processus multi partite soit mis en place pour travailler sur cette transition. Byron et moi-même avons occupé des rôles clé au sein de nos communautés dans cet écosystème de l'ICANN et en tant que tels, nous croyons qu'il était de notre ressort de répondre de façon multipartite à cet appel qui a été lancé, afin de créer les mécanismes appropriés pour réaliser ce travail.

La méthode que nous avons suivie pour ce faire, dans nos différents groupes comme Patrick l'a dit, c'est le cas de son groupe et d'autres groupes aussi, nous avons notre propre méthodologie et nous avons aussi des pratiques établies un peu plus large au sein de la communauté de l'ICANN et le mandat que nous avons c'est de travailler en groupes de travail dans une structure de groupes de travail, dans une structure que nous appelons intercommunautaire. L'idée c'est d'inviter différentes parties à participer à ce travail et à créer un groupe de travail intercommunautaire. Cela n'est en aucun cas une tentative de saper le travail qui se fait au sein du groupe de coordination, l'ICANN a un

mandat clé qui lui a été accordé par la NTIA, de facilitateur pour reconnaître aussi les multi parties prenantes qui participent à ce processus. Donc avant cette réunion nous avons travaillé sur une charte, une espèce de charte préliminaire pour le travail de ce groupe de travail intercommunautaire. Nous espérons créer un groupe de rédaction qui va se réunir sur la base de cette charte, créer une charte définitive qui puisse décrire le travail de ce groupe de travail.

Je dirais qu'il y a des exemples de ce travail intercommunautaires qui ont abouti à des résultats intéressants. C'est un travail intense, nous devons encore savoir comment toutes les choses se mettront en place pour assurer la coordination de ce travail mais nous sommes optimistes, nous croyons que nous allons faire un bon travail intercommunautaire, un travail qui sera efficace. Voilà une vue générale de ce que nous voulons faire, je vais maintenant donner la parole à Byron, qui va nous donner des détails supplémentaires.

BYRON HOLLAND :

Merci. Jonathan vous a fait une présentation générale de ce que nous voulons faire, il est important aussi je crois, de décrire comment on a eu cette idée, comment cela a été créé.

Il y a eu des discussions entre les différentes parties par rapport aux fonctions IANA et nous voulions être sûrs que nous puissions avoir une voix qui puisse être entendue dans ce processus. Et par cela je parle des opérateurs CCTLDs, les opérateurs de registre, les opérateurs de la zone racine, et quand je parle des parties directement concernées, je parle des parties qui sont concernées par l'espace de noms de domaine. Toutes ces parties se sont réunies pour discuter sur la façon dont on

pourrait s'assurer que la voix de ces différentes parties puisse être écoutée, de façon efficace, de manière constructive. Et cela a été l'origine des discussions qui ont eu lieu de façon intercommunautaire, et nous avons déterminé qu'il serait intéressant d'ouvrir dans ces discussions différents AC et SO qui seront au sein de l'ICANN et pour ce faire comme Jonathan vient de le dire nous avons envoyé des invitations la semaine dernière aux différents présidents des AC et des SO, pour qu'ils participent dans ce processus.

Et il est important de savoir que nous avons reconnu qu'il y a des communautés en dehors de l'environnement de l'ICANN qui doivent aussi faire partie de ce processus.

Un exemple sur lequel nous travaillons, ma communauté, la CCNSO nous avons 150 pays représentés au sein de la CCNSO, nous représentons une vaste majorité des noms de domaine dans l'écosystème global et il y a un certain nombre de parties qui ne font pas partie de la CCNSO et notre responsabilité est de s'assurer que ces opérateurs de pays qui ne font pas partie de la CCNSO puissent avoir une voix dans ce processus, que ce soit par le biais des organisations régionales qui participent à ce processus, ou que ce soit par le biais des opérateurs de CCTLDs qui ne font pas partie de la CCNSO et qui ne sont pas non plus dans les organisations régionales, et il faut donc mettre en place des efforts pour que ces différentes parties puissent avoir l'occasion de participer à ce processus.

Je pense que l'origine de ce processus est importante, s'assurer que différentes parties puissent comprendre comment fonctionne, ce que c'est que les fonctions d'IANA et qu'elles puissent avoir une voix dans ces discussions, mais nous assurer également que les SO et les AC

puissent participer dans cette discussion et c'est pour cela qu'une invitation a été envoyée à ces différents groupes, afin qu'ils participent à ce processus. Merci.

HEATHER :

Merci à vous deux pour ces présentations et merci de nous tenir au courant du travail, de cet effort intercommunautaire.

Nous n'avons pas réfléchi encore à ces questions mais nous sommes bien sûr ouverts à participer, le cas échéant. Ca a été très utile pour nous de comprendre comment ce processus est mis en place et ce qui est en cours. Je vais donc remercier les présentateurs qui sont venus nous donner cet aperçu aujourd'hui afin que nous puissions comprendre les efforts en cours et leur relation entre ces différents efforts.

Je vais demander aux membres du GAC de rester jusqu'à 13 heures pour que nous puissions prendre une décision par rapport à certains aspect en matière de procédure en ce qui concerne la participation du GAC et les attentes du GAC par rapport à ce processus. On va donc prendre quelques minutes pour que les invités puissent partir. L'Iran a une question.

IRAN :

Excusez-moi Madame la Présidente, Patrick a parlé de l'efficacité du groupe et de la taille du groupe, et je suis tout à fait d'accord avec cela. Je comprends cela. On a un groupe et plus le groupe est grand, plus c'est difficile d'arriver à une conclusion bien sûr mais est-ce que cela ne compromet pas les droits parce que là on met le doigt sur la question

des droits des différentes parties qui participent au groupe, c'est ça qui n'est pas acceptable. De minimiser le nombre de représentants du GAC.

HEATHER :

Merci l'Iran, merci à tous les présentateurs, merci aux invités de cette présentation.

Pour le point n°5 d'ordre du jour du GAC, il y a un point pour que l'on puisse focaliser sur les questions. Il y a le processus de transition, de la supervision des fonctions IANA et le renforcement des responsabilités de l'ICANN c'est le point 5 de l'ordre du jour. Puis nous avons les objectifs, le calendrier proposé par l'ICANN et puis des commentaires du GAC par rapport à ces deux processus, sachant que nous voulons nommer des délégués ou des personnes qui s'occuperaient de ces deux processus.

Il faudrait voir comment nous faisons cela.

Si nous commençons avec le groupe de coordination, la proposition c'est d'avoir deux membres du GAC, représentants au sein de ce groupe de coordination, il y a eu des propositions par rapport à la participation du GAC, je voudrais passer en revue ces propositions pour structurer nos discussions, par la suite je vais vous demander de donner votre avis par rapport à ces suggestions.

En ce qui concerne le groupe de coordination de la transition, l'option 1 c'est que le Président et le vice-président du GAC participent et que ces postes puissent être à tour de rôle jusqu'en septembre 2015, la deuxième option serait que le Président du GAC participe, soutenu par

un contact du GAC et pour s'assurer que on soit au courant de tout ce qui se passe.

La troisième option c'est que deux représentants soient sélectionnés par le GAC, auquel cas nous devrions nous mettre d'accord sur un processus pour sélectionner ces candidats et pour nous assurer qu'on comprenne bien quelles sont les bases sur lesquelles ils pourraient participer et quelles seraient les attentes, par exemple s'ils doivent présenter des rapports au GAC par rapport à ce qui se passe dans le groupe de travail etc.

Donc il nous faut bien préciser de quelle manière ces représentants vont travailler et comment on va mettre en place cette représentation du GAC. Je vais donc vous inviter à nous donner votre opinion par rapport à cette proposition.

BRESIL :

Merci, pour commencer avec la discussion, dans notre contribution nous avons dit que nous préférons que le GAC sélectionne ses membres, les représentants devraient représenter non seulement leur position régionale mais aussi le GAC dans son ensemble dans la mesure du possible. En ce qui concerne les discussions qu'on a eues avant concernant le nombre de représentants au sein de ce groupe de coordination, j'aimerais faire allusion à un point soulevé par Patrick. Pourquoi voudrait-on plus de membres ?

Je pense que c'est une question importante à laquelle on devrait réfléchir et je vois deux raisons pour lesquelles nous recommanderions d'avoir plus de représentants, d'un côté il s'agit des gouvernements, en

général nous agissons en termes de groupes régionaux, nous avons au moins 4 ou 5 représentants parce que cela nous permet de suivre les mécanismes que nous utilisons régulièrement, voilà une raison pratique et une deuxième raison, si on considère le vaste éventail de représentants, que l'on voit ici, nous voyons qu'il y a 3 ou 4 représentants du secteur privé, 3 ou 4 représentants de la communauté, 3 ou 4 représentants de la société civile de différentes institutions et il s'agit en tous les cas de parties prenantes.

Donc je pense que c'est important parce qu'en ayant davantage de représentants nous essayons de répondre au fait que les gouvernements participent par une voix mais les autres parties prenantes participent par d'autres différentes voix, multiples voix. Donc c'est pour cela qu'il serait intéressant d'avoir un peu plus de membres, puis il faut voir comment nous allons nous organiser pour agir de manière régionale, ce serait un critère et deuxième critère, c'est que ce serait une façon de pouvoir faire participer les représentants qui représentent plus d'une institution. Voilà.

HEATHER :

Merci le Brésil, je pense que vous avez abordé un point très important, essayer de capturer une certaine diversité, géographique aussi, et une diversité de points de vue. Par la suite j'ai la Suisse, la Norvège, j'ai vu qu'il y a d'autres mains qui se lèvent, j'ai le Vietnam, la Chine, l'Italie et la Namibie. Très bien. La Suisse s'il vous plait.

représentants du GAC, donc cela pourrait résoudre la question de la représentation.

En ce qui concerne la diversité, bien sûr une option pourrait être de demander à ce qu'il y ait une représentation plus importante du GAC au sein du groupe par exemple le Président et les trois Vice-Présidents, cela pourrait résoudre la question de la diversité car cette diversité représentée dans la figure des Vice-Présidents, cela pourrait être une option à considérer, mais je pense aussi que c'est pas forcément besoin d'avoir une énorme quantité de représentants, mais plutôt le fait d'avoir la possibilité de commenter sur les documents et sur les problèmes. Bien sûr il faut réfléchir à tout cela.

HEATHER : Le Vietnam s'il vous plaît.

VIETNAM : Merci Madame la Président, chers collègues, tout d'abord je voudrais remercier notre collègue de la Chine qui a posé la question de savoir ce que l'on veut faire avec ce groupe de coordination. La question pour moi est simple, c'est d'élaborer une proposition pour la soumettre à la NTIA.

Et je pense qui sommes-nous ? Nous sommes le GAC, nous sommes des représentants de gouvernements et nous devons parler avec la voix de nos gouvernements. Il y a des représentants donc nous sommes des représentants, et nous devons penser à nos nations et à nos gens.

J'ai quelques questions, la première est de savoir comment cette question de la transition va nous affecter en termes de développement de l'internet au niveau de nos pays.

Deuxième question, quels sont les avantages de ce nouveau modèle par rapport au modèle actuel au niveau de la sécurité nationale.

Troisième question, nous attendons ce nouveau modèle. Il nous faut donc répondre à la première question pour savoir ce qu'il nous faut il faut répondre à cette question. Qu'est-ce qu'il nous faut, quelle est notre opinion, et cela pour pouvoir contribuer à faire un travail correct. De mon point de vue, nous n'avons pas besoin d'un grand nombre de représentants, il suffit d'avoir un petit nombre de personnes mais qui puissent être capables de nous représenter. Ma suggestion est qu'il nous faut construire un groupe de travail pour préciser ce que nous voulons, et que les représentants du GAC puissent faire valoir leur point de vue, afin que nous puissions préciser quels sont nos besoins et contribuer au bon aboutissement de ce processus. Merci.

HEATHER : Merci le Vietnam. La Chine s'il vous plait.

CHINE : Merci Madame la Présidente. Nous soutenons la proposition disant qu'il faut ajouter davantage de représentants du GAC au sein du groupe de coordination afin de garantir que la diversité d'opinions du GAC soit représentée effectivement et le GAC devrait participer de la discussion de la transition des fonctions IANA, dans sa totalité. Cette participation des gouvernements doit être garantie en fait.

Deuxièmement, nous soutenons l'idée de former un comité pour traiter de la transition de la supervision des fonctions IANA, avec le GAC, avec certains membres du GAC, la sécurité, la stabilité des fonctions IANA sont tout à fait liées aux intérêts publics, en conséquence les gouvernements chargés de la protection de ces intérêts doivent pouvoir donner leur avis et leur opinion.

En outre, dans le processus qui analyse la participation, il faut faciliter et garantir la participation du monde en développement.

Pour ce qui est de la responsabilité de l'ICANN, nous croyons que la responsabilité et la transparence sont la base sur laquelle l'ICANN doit développer l'idée de coordonner les ressources critiques pour les fonctionnements de l'internet. Et le processus permettant la mondialisation de l'ICANN.

Dans ce sens nous avons trois commentaires à faire. Premièrement, la légitimité. L'ICANN devrait établir un système de responsabilité orienté vers l'avenir, avec des éléments centraux concernant la gestion de la zone racine pour pouvoir devenir une organisation acceptée largement par la société internationale, qui ne sert pas un groupe en particulier, aucun pays en particulier. Les activités de l'ICANN doivent être faites dans le cadre du droit international.

Par la suite il faut parler de la transparence. L'intérêt public mondial doit être le fondement pour améliorer la prise de décision et les cadres dans lesquels les gouvernements travaillent et il faut s'occuper de la confiance des gouvernements pour sauvegarder l'intérêt des utilisateurs mondiaux.

Troisièmement l'inclusion. Il est essentiel d'assurer la participation des pays en voie de développement, et de favoriser ou d'améliorer le travail des gouvernements pour aider à améliorer la responsabilité de l'ICANN. L'ICANN doit respecter chacun des pays en termes d'organe d'application de la loi, des politiques publiques, des juridictions et de la diversité culturelle. Nous voulons coopérer avec les autres gouvernements sur ces questions. Merci.

HEATHER : L'Italie s'il vous plait.

ITALIE : Merci Madame la Présidente. Si l'on regarde le groupe de coordination qui a trait à la transition du rôle de supervision des fonctions IANA, j'essaie de le dire de la manière la plus simple possible. En premier lieu, nous savons que le nombre est deux, il y en a deux pour appartenir au groupe de coordination de la part du GAC. En premier lieu je vérifie ici qu'il existe une énorme sensibilité sur la transition des fonctions IANA. Je crois que cela est positif mais chacun de nous, les membres du GAC, nous essayons de voir quelles sont les ressources, le temps, l'attention etc., qui peuvent être consacrés à ces tâches.

Il est clair que deux personnes, les deux personnes qui vont rejoindre le groupe de coordination doivent dédier non seulement beaucoup de temps pour participer à ce groupe mais aussi pour informer les autres membres du GAC. Il est aussi clair que si je prends l'exemple du Brésil et de la Suisse, qui sont ceux qui vont participer au groupe de coordination,

ils ne représentent pas les états d'où ils viennent. Par contre ils sont en quelque sorte des personnes interactives pour tout le GAC.

Lorsque l'on parle du comité consultatif sur la sécurité et la stabilité ils ont dit qu'ils ont créé un groupe de travail, nous pouvons faire la même chose au sein du GAC, vérifier quel est le nombre de personnes voulant participer au groupe de travail et ensuite compte tenu du temps qu'il faut allouer, voir quelles sont les opinions etc. Dans ce sens je suis d'accord avec l'observation faite par la Chine, disant qu'il n'est pas nécessaire de nous limiter aux deux personnes qui vont faire partie du groupe de coordination, mais si les délégués, n'importe lequel, ne veut pas rester en dehors de cet échange d'opinions, et créer ou participer de manière plus active dans la transition du rôle de supervision des fonctions IANA, on pourrait décider de l'inclure dans la liste pour que personne ne soit exclu, ceux qui ne sont pas intéressés ou qui n'ont pas suffisamment de temps, seront des acteurs passifs, mais ils auraient quand même toute l'information nécessaire de disponible.

Je crois qu'on pourrait choisir parmi ces options et je trouve que ce serait plus simple.

HEATHER : Merci l'Italie. La Namibie maintenant.

NAMIBIE : Merci Madame la Présidente. La méthode est une des piliers de l'existence du GAC je crois, parce que l'un de nos principaux mandats, à mon avis il faut prendre les trois options. Pas seulement une.

Je suis d'accord avec ce que le Brésil a mentionné sur la représentation et le niveau. Je crois que le GAC doit nommer 5 personnes, 5 représentants. Parce que cela aidera aussi au renforcement des capacités pour les membres du GAC et bien entendu pour ceux qui viennent de pays en développement comme moi d'ailleurs, je viens de la Namibie, pour faire partie de ce comité de nomination la représentation géographique est essentielle, c'est quelque chose de très important et en conséquence je crois qu'il nous faudrait avoir le Président comme une personne à proposer et aussi trois autres pour informer l'ICANN et augmenter de 2 à 5. Ok ?

Bien entendu il y a un groupe de contact ou un comité du GAC que l'on pourrait établir et ce serait le véhicule technique pour pouvoir participer au processus. Merci.

HEATHER : Merci la Namibie, maintenant l'Allemagne.

ALLEMAGNE : Merci Madame la Présidente. Comme d'autres collègues l'ont mentionné, au lieu de faire une proposition j'ai des questions à poser. Ma première question est qu'est-ce que nous considérons comme un mandat et une fonction pour les collègues qui participent à ce groupe, ils vont représenter le GAC, ils vont négocier au nom du GAC. De mon point de vue ce serait vraiment difficile, d'autre part ils vont informer le GAC sur ce qui s'est passé au sein du groupe et le GAC peut alors penser et prendre une position, arriver à un consensus par rapport à ce processus, où il y aura une autre perspective parce que je crois que cela amènera à

d'autres considération ayant trait à qui seront les personnes qui devraient participer.

HEATHER : Merci l'Allemagne. J'ai l'Australie dans la liste.

AUSTRALIE : Merci Madame la Présidente et merci à tous ceux qui ont parlé avant moi parce que c'est toujours plus facile de parler à la fin notamment après ce que mon collègue de l'Allemagne vient de mentionner parce que j'allais signaler quelque chose d'assez semblable. D'après moi j'ai une vision très stricte sur le nombre des membres du GAC mais je crois qu'il faut préciser ce qu'ils vont faire ces représentants, et pourquoi ils seront là. Je crois qu'en premier lieu il faut mettre l'accent sur ce point là comme mon collègue allemand l'a mentionné.

J'aimerais aussi suggérer la collecte d'informations et le fait d'informer le GAC ou un groupe du GAC pour avoir un consensus. Je crois qu'il y a là une certaine tension lorsque le GAC participe à d'autres processus, par exemple lorsqu'il y a eu des coordinateurs à la GNSO, il y a quelques temps, je crois que c'était vraiment un enjeu pour ces membres d'agir rapidement et de manière périodique et de voir comment coordonner le travail des différents groupes etc. C'est passé de même avec la GNSO quand le GAC a pris ses points de vue et là il y a une tension et cela crée de la tension finalement. Mais l'idée serait d'avoir quelqu'un qui est capable de collecter l'information et qui puisse informer le GAC afin de faciliter, de parvenir à un consensus. Je crois que c'est un enjeu.

HEATHER : Le Japon.

JAPON : EN plus des considérations mentionnées sur les membres représentants du GAC je crois qu'il faudrait aussi considérer un mécanisme pour créer un groupe de travail spécial, ou un groupe au sein du GAC pour pouvoir corriger et sélectionner les membres du GAC et mener un débat avec le groupe de coordination. Merci.

HEATHER : Merci le Japon, j'ai le Royaume-Uni, le Canada, Thaïlande, Norvège et Iran.

Royaume-Uni : Je vois que la liste est longue je serai bref. L'Allemagne et l'Australie ont signalé quelque chose qui est bien pris en considération mais je crois qu'il faut aussi participer au groupe de coordination. Il faut penser à quelqu'un qui puisse faire des apports au groupe de coordination au sein du groupe et pas seulement donnant des informations.

HEATHER : Merci. Le Canada.

CANADA : J'ai pris note des commentaires effectués sur l'efficacité de la participation du GAC et je crois que le fait d'avoir une vision consensuelle du GAC dans le processus sera bien plus efficace s'il existe différents points de vue divergents, alors là il ne va pas y avoir beaucoup

de pouvoir pour le considérer. La vision doit être unifiée. Le GAC en tant que groupe. Je crois qu'il a beaucoup de mérite. Tout d'abord le groupe de contact du GAC qui va donner des informations au GAC et par la suite le GAC analyse les questions traitées au sein du groupe de coordination pour qu'il existe beaucoup plus de coordination entre nos points de vue et que nous puissions avoir une approche plus unifiée. Il serait intéressant que l'un des représentants choisis du GAC occupe une place au sein du groupe de coordination et moi je dirais qu'il faudrait avoir trois représentants, d'avoir le représentant choisi par la suite le groupe de contact, comme un mécanisme pour partager des informations, et aussi des collègues qui participent au groupe de travail pour analyser les problèmes pouvant apparaître dans le groupe de coordination et par la suite arriver à un consensus.

HEATHER : La Thaïlande.

THAÏLANDE : Merci Madame la Présidente. Je vais continuer avec les propos de l'Australie je n'ai pas de position prise sur le nombre de représentants du GAC au sein de ce groupe là mais ce qui me préoccupe ce sont les règles de procédure, les normes et les procédures qui ont été établies. Je crois que je n'ai pas compris comment et qui à partir du GAC, va participer à ces normes de procédure, ou quels sont les groupes de travail qui vont participer, etc.

HEATHER :

Merci la Thaïlande. Il y a trois orateurs, Norvège, Iran, Pays-Bas, Russie. Et la Hongrie aussi. Une petite minute. La Hongrie. En ce moment, je ne vois pas des désaccords. On parle d'être en syntonie, de clarifier, de préciser, certaines questions et je crois que l'important ici c'est le besoin de participer. Tout le comité doit participer. Il y en a qui disent oui de la tête, j'aime bien cela.

Pour ce qui est du fait qu'il faut que ce soit le Président, les Vice-Présidents élus ou quoi que ce soit, alors là il ne va y avoir de clarté et c'est ce que je voudrais écouter des orateurs suivants, mais il faudrait avoir un groupe de contacts ; mais il y a une ouverture pour utiliser le groupe de contact ; sera-t-il Président ou Vice-Présidents ou des groupes supplémentaires qui travaillent dans le groupe de contact ou quelque chose du genre, mais je crois que nous pouvons déterminer que nous allons utiliser Président, Vice-Présidents ou s'il va y avoir des nominations externes ou ce sera une proposition combinée. Il nous faudra prendre une décision là-dessus.

Je vais continuer avec la liste des orateurs pour obtenir des précisions sur les points que je viens de mentionner mais il est clair qu'il faut refléter les différents points de vue existants au sein du GAC. Je crois que là on est tous d'accord. Maintenant la Norvège s'il vous plaît.

NORVEGE :

Merci Madame la Présidente, pardon pour l'interruption. Je veux juste faire un petit commentaire sur les propos de l'Australie et de l'Allemagne et dire que les représentants du GAC ne vont pas représenter d'autres pays et c'est la discussion que nous avons menée avec les agents de liaison et d'autres membres de la communauté

auparavant, même auprès de représentants du conseil d'administration, le groupe de travail au sein du GAC serait vraiment important, et il pourrait faire les apports nécessaires et ceci pourrait être une solution, on pourrait utiliser la Présidente et les Vice-Présidents au sein de ce comité. Merci.

HEATHER : Merci la Norvège. L'Iran.

IRAN : Merci Madame la Présidente. En premier lieu je suis d'accord avec l'Allemagne et avec certains de nos collègues qui ont dit que notre sélection a besoin d'avoir des membres dans le groupe de contact et qu'ils ne vont pas avoir la tâche de négocier au nom du GAC. Ils vont transmettre la vision du GAC et ils vont redire au GAC pour prendre les décisions finales.

Je crois que nous faisons pas le transfert de responsabilité de tout le GAC dans peu de personnes. Ces personnes vont transmettre les visions du GA, ils vont défendre les visions au sein de ce groupe. Pour l'instant, j'ai quelques points à mentionner encore.

Premièrement tous les membres du GAC ou les gouvernements sont libres de contribuer avec le groupe de coordination. Deuxièmement, des trois options qui sont présentées, la deuxième à savoir la Présidente et un groupe de contact, je crois que ce point a reçu beaucoup de soutien. La question est comment les membres de ce groupe de contact seront choisis ou sélectionnés ? J'imagine que ce sera la formation de groupe de contact. Il y en a qui disaient des représentants des régions, des

PAYS-BAS :

Merci Madame la Présidente. Je veux dire que je suis d'accord avec certains commentaires qui ont été faits et présenter quelques commentaires.

En premier lieu, je suis d'accord avec le fait qu'au moins on a un leadership qui a une représentation régionale et là on reflète la diversité régionale. C'est quelque chose dont on peut tenir compte pour ne pas avoir un schéma d'élection trop complexe.

Deuxièmement, j'ai entendu plusieurs membres, le Japon, la Suisse, le Canada, disant qu'il faut que nous ayons un petit peu de processus à deux couches ou avec deux groupes, un groupe de travail et peut-être un groupe de coordination et le GAC a ici beaucoup de propositions et d'idées à analyser pour évaluer pour passer à la plénière.

Troisièmement, ça a trait davantage avec les propositions issues du groupe de coordination. Cela ne veut pas dire qu'elles seront d'accord avec le GAC parce que ce sera fait en consensus avec d'autres parties prenantes alors c'est important qu'en tant que GAC nous puissions évaluer aussi la proposition finale ou la proposition provisoire.

C'est-à-dire ne pas attendre que les unités constitutives en dehors du GAC soient d'accord avec nous au sein du groupe de coordination.
Merci.

HEATHER :

Merci de vos commentaires les Pays-Bas. Je crois que une fois que nous pouvons voir plus clairement la question nous pouvons transmettre au groupe de coordination la base sur laquelle les représentants du GAC

participent. Je crois que ce sont toutes des questions que nous pouvons aborder de manière assez directe.

Maintenant la Russie, la Hongrie, puis la Suisse et je crois qu'après il faudra clôturer cette session.

RUSSIE :

Merci Madame la Présidente. Je vais parler en Russe. Le Comité de coordination est en train de se créer, il n'a pas encore de charte. Et notre participation va demander des règles qui devront être définies. J'espère que notre discussion par rapport à cette question ne va pas s'arrêter là et que nous aurons une autre opportunité au cours de cette conférence de discuter de cette question.

Deuxième point que je voulais soulever, notre participation à ce groupe de coordination doit se faire de sorte que les intérêts de tous les pays puissent être représentés. Et la meilleure façon de le faire serait de nous assurer que le Président et le groupe de contact puissent faire passer l'avis des gouvernements. Je pense que cette option serait une bonne solution de compromis.

Et le troisième point, la solution à laquelle nous devons arriver à la fin de cette période de transition, cette décision, doit concerner non seulement l'ICANN et la communauté de l'ICANN, ce n'est pas à l'ICANN toute seule de décider, de ce point de vue si le GAC travaille uniquement au sein de l'ICANN, à ce moment là le GAC ne représenterait pas de manière globale toutes les parties prenantes du gouvernement.

J'aimerais vous suggérer de réfléchir à ces questions pour essayer de trouver une sorte de solution afin que l'on puisse s'assurer qu'il puisse y avoir la participation des organisations intergouvernementales.

Il faudrait peut-être devoir créer une fonction de liaison ou peut-être d'autres fonctions supplémentaires mais dans tous les cas il nous faut nous assurer qu'il y ait davantage de représentation des gouvernements car on a l'impression que le GAC n'a pas un mandat suffisant pour ce faire.

HEATHER : Merci la Russie pour cela, j'ai la Hongrie après.

HONGRIE : Merci Madame la Présidente. Je voulais rappeler les paroles de Vint Cerf, à Net Mondial par rapport à cette transition, il a dit faisons simple et faisons bien les choses. Je crois que les représentants du GAC au sein de ce groupe de coordination auront pour mission de transmettre les visions du GAC et avoir un rôle de rapporteur, vis-à-vis du GAC. Je pense donc que nous pouvons arriver à une solution de compromis et commencer à travailler.

HEATHER : Merci. La Suisse.

SUISSE : Ecoutant toutes les différentes suggestions concernant ces représentations du GAC dans le comité de coordination IANA, je pense

que peu import le nombre exact de représentants du GAC dans le groupe de coordination IANA, le plus important c'est qu'il y ait une confiance entre le GAC dans son ensemble et ses représentants qui discuteront, qui transmettront des avis au nom du GAC dans le groupe de coordination IANA. Cela me semble le point le plus important s'il n'y a pas de confiance du GAC dans ses représentants, nous aurons de nouveau des problèmes et il y aura des difficultés ensuite pour trouver un consensus et pour finir pour transmettre une vision claire de ce que peut être la transition des fonctions IANA. Merci.

HEATHER :

Merci la Suisse. Je pense que nous pouvons faire une pause dans cette discussion et peut-être élaborer une proposition suivant les propositions que nous avons écoutées pendant cette discussion. J'espère que quand nous allons nous réunir nous allons pouvoir arriver à une conclusion, afin de voir comment nous allons participer à ce groupe de coordination et au processus de renforcement de la responsabilité de l'ICANN.

Nous pouvons nous réunir mercredi matin, et j'espère qu'à ce moment là nous allons pouvoir arriver à une conclusion, à une solution sur la base des discussions que nous avons eues aujourd'hui.

Tom, du Secrétariat, voudrait vous dire quelque chose.

TOM DALE :

Merci Heather. Nous allons préparer une proposition révisée qui prenne en considération toutes les suggestions qui ont été faites ce matin. La plupart des commentaires qui ont été faits sont liés à l'exercice sur la transition de la supervision de la fonction IANA et au groupe de

coordination, ainsi que sur le processus parallèle qui a été mis en place par rapport au renforcement de la responsabilité de l'ICANN.

Si vous voulez développer vos points de vue par rapport à l'implication du GAC dans le renforcement de la responsabilité de l'ICANN, j'apprécierais que vous me fassiez parvenir vos commentaires, vos points de vue afin que je puisse en tenir compte dans le rapport que nous sommes en train de préparer par rapport à ces questions concernant la responsabilité de l'ICANN et le processus de transition des supervisions des fonctions IANA. Merci.

HEATHER :

Merci. Les présidents et les vice-présidents du GAC se réunissent au cours de la semaine, nous allons nous pencher sur cette question, afin de pouvoir présenter une proposition par rapport à ces questions.

Nous allons donc tenir compte des suggestions qui ont été faites aujourd'hui pour pouvoir revenir vers vous avec une proposition par rapport à ces deux processus. L'Iran ?

IRAN :

Merci Madame la Présidente. Je ne voudrais pas rendre les choses plus difficiles mais dans ces trois propositions, on mentionne aussi le contact et le Président du GAC. Donc la composition du groupe de contact pourrait s'appliquer aux deux cas, entretemps les gens peuvent se réunir de façon informelle pour essayer d'échanger des points de vue afin de pouvoir donner au secrétariat une ou deux options par rapport à la façon dont la composition de ce groupe de contact pourrait être établie.

